

Plaidoyer pour la constitution de stocks de réserve

Un point de vue publié par le « think tank » Farm relance le débat sur l'intérêt des stocks publics de produits agricoles. Bernard Valluis, président délégué de l'ANMF, y propose la constitution de réserves visant à équilibrer les bilans.

Agra Presse Hebdo 6 mai 2013

« **L**A SITUATION de prix élevés n'exonère pas de réfléchir à la constitution de stocks publics

de denrées », a déclaré le 30 avril Bernard Valluis, président délégué de l'Association nationale de la meunerie française (ANMF). Dans le cadre d'un point de vue diffusé par Farm (Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde), il a émis une proposition nouvelle visant la sécurité alimentaire des populations. L'idée est de constituer des réserves pour équilibrer les bilans offre/demande de produits agricoles, mais déconnectés de tout objectif de régulation des prix. Ces stocks, dont Bernard Valluis suggère un mode de financement original, poseraient les fondements d'un « Pacte mondial de sécurité alimentaire », d'un ordre supérieur aux législations nationales et aux accords internationaux.

Une question controversée

L'intérêt pour des stocks publics de produits agricoles a été réactivé ces dernières années, lorsque l'accroissement de la volatilité et la hausse des prix ont fait ressurgir les risques d'instabilité géopolitique. un clivage a néanmoins marqué les discussions au G20 sous présidence française en 2011, avec des Etats favorables à une intervention publique pour réguler les prix et d'autres soucieux de ne pas fausser le jeu du marché. Résultat, le seul principe retenu est la constitution de réserves humanitaires d'urgence, visant à réduire l'impact de la volatilité des cours sur les populations les plus vulnérables. « *Ma réaction est celle d'une frustration* », a confié Bernard Valluis, lors d'un débat organisé par Farm.

Aujourd'hui, le contexte de difficultés économiques et de fort endettement des pays pose avec plus d'acuité la question du financement des stocks. Les tensions entre offre et demande de produits agricoles restent fortes. « *Avec un ratio stock/utilisation historiquement bas, les prix mondiaux vont rester élevés et volatils*, a estimé Carmel Cahill, conseillère principale à la direction des échanges et de l'agriculture à l'OCDE. *Une production record en céréales est certes annoncée, mais la consommation augmente encore plus vite.* » elle s'est montrée critique vis-à-vis des stocks de régulation, qui lui apparaissent « *inefficaces et très coûteux* ». *La proposition nouvelle de constituer des réserves n'ont guère plus d'intérêt à ses yeux. « Reste à définir une méthode pour l'utilisation de tels stocks. Quel sera leur niveau de gouvernance ? Cela demande aussi une volonté politique, or les négociations internationales à l'OMC sont paralysées. »*

La clé du financement

Dans son Point de vue, Bernard Valluis répond aux critiques. « *La constitution de stocks de réserve doit être décidée au titre exclusif de la sécurité alimentaire et donc dans le cadre de politiques publiques qui ne leur assignent pas d'autres objectifs*, écrit-il. *L'expérience montre que lorsque c'est le cas (régulation des prix agricoles, des prix à la consommation), le coût augmente.* » Mais, la question clé reste le financement d'une telle mesure. L'expert cite l'exemple de la politique suisse de réserves stratégiques, appliquée à l'alimentation, la pharmaceutique, l'énergie. son coût annuel représente 17 francs par habitant. un modèle « *pas transposable* » aux pays à faible revenu par tête. Bernard Valluis propose alors « *d'organiser le financement des stocks de réserve dans le cadre de conventions de portage impliquant des transferts effectifs de propriété, et de déléguer les opérations logistiques à des opérateurs privés ou à des agences publiques* ». Les coûts de stockage seraient financés notamment par des prélèvements à l'importation, à la production ou à la consommation. (JCD)